



Photographie Voyage
n Gaspésie, au-delà
de la carte postale *Page B 7*



Bauer Graeme Rouston
veut être prêt à acheter
l'entreprise *Page B 3*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE JEUDI 25 AOÛT 2016

PERSPECTIVES

Sauver l'accord de libre-échange

GÉRARD BÉRUBÉ



Ottawa appelle Pierre Pettigrew à la res-
cousse pour sortir l'AECG du tourbillon pro-
tectionniste alimenté par les ratés de la mon-
dialisation. Si le fédéral dit avoir encore bon
espoir de sauver cet accord, il ne dit mot du
Partenariat transpacifique, de toute évidence
condamné par une rhétorique politicienne
austère en cette campagne présidentielle
américaine.

Le bébé se présente bien, nous dit le nou-
vel envoyé spécial d'Ottawa. L'opti-
misme de Pierre Pettigrew nous rap-
pelle ce même enthousiasme manifesté par ce-
lui qui était alors ministre du Commerce inter-
national, en préparation de la Conférence mini-
stérielle de Cancun tenue en septembre 2003. Le
cycle de négociations lancé sous l'égide de l'Or-
ganisation mondiale du commerce, en 2001, en
est toujours à l'élaboration d'un cadre de travail,
15 ans plus tard.

Il est vrai que ce cycle de négociations, sans
cesse relancé depuis Doha sans autre avancée,
impliquait un groupe de 146 pays plutôt éclaté,
aux intérêts divergents et opposant différentes
phases de développement économique. Aucune
comparaison avec l'accord de libre-échange en-
tre le Canada et l'Union européenne, qui en est
à une étape finale, si ce n'est la toile de fond.
Déjà, en 2003, les dérapages de la mondialisa-
tion agissaient tel un frein à ces tentatives d'ou-
vertures économiques basées sur le paradigme
de « céder pour obtenir ».

Méfiance accrue

Or la méfiance dans la société civile s'est ac-
crue à un rythme exponentiel depuis, alors
que sur le plan politique on joue sur la défen-
sive tant aux États-Unis qu'en Europe. Il en ré-
sulte un repli sur ses frontières d'autant plus
stratégique que les programmes politiques
des deux côtés de l'Atlantique comprennent
de nombreux rendez-vous électoraux. Des ex-
perts ont pourtant déjà souligné qu'en poli-
tique, le « protectionnisme jappe plus qu'il ne
mord ». Le Brexit les a rattrapés, devenant la
crystallisation d'un protectionnisme déjà bien
enclenché avant que n'explode la crise migra-
toire en Europe.

On l'écrivait au début de juillet : à l'échelle
planétaire, « les inégalités ne cessent d'augmen-
ter dans la plupart des pays de l'OCDE. Aux États-
Unis, elles atteignent même des niveaux jamais
vus depuis les années 1920 », disait Jennifer
Blanke, chef économiste du World Economic
Forum. « Si l'on analyse le Brexit, le pays appa-
rait divisé entre les régions profitant de la mon-
dialisation et celles où les gens n'ont pas l'im-
pression de bénéficier de la croissance », reprenait
l'Agence France-Presse.

L'appui populaire est tombé

L'appui populaire aux accords et partenariats
tombe un peu partout, même dans les pays
tournés vers les exportations, avaient résumé
des analystes de la Banque Nationale. « Les ef-
fets combinés de décennies de stagnation des sa-
laires, d'inégalité de la croissance des revenus
[...] et les séquelles persistantes de la crise finan-
cière de 2008 ont nettement érodé l'adhésion du
public au principe du libre-échange. »

Aux États-Unis seulement, le revenu médian
des ménages en dollars constants est en recul
depuis la fin des années 1990, donne-t-on
comme exemple. On y mesure une crainte obs-
essive devant la concurrence chinoise, plutôt
coûteuse en matière d'emplois manufacturiers
américains, particulièrement chez les 45 ans et
plus, qui composeront la majorité des électeurs
aux prochaines présidentielles.

À l'autre bout du spectre démographique,
l'Organisation internationale du travail estimait
mercredi que le taux mondial du chômage des
jeunes âgés de 15 à 24 ans devrait atteindre
13,1% en 2016, pour avoisiner son record de
2013. Ces 71 millions de jeunes chômeurs vien-
nent gonfler à quelque 156 millions le nombre
de jeunes dans les pays émergents et en déve-
loppement vivant dans une situation d'extrême
pauvreté ou de pauvreté modérée.

Donc, rien pour contredire la croyance en
une concentration du dividende de tous ces ac-
cords entre les mains d'une poignée d'entre-
prises et de bénéficiaires. Un spécialiste de ces
enjeux le proposait dans un texte de la revue
Forces : il faudra désormais convaincre qu'une
meilleure redistribution nationale peut venir
d'une plus grande libéralisation internationale.

Pour l'AECG, la carte canadienne consiste
désormais à jouer l'intérêt des Européens pour
un accord transatlantique avec les États-Unis.
Mais l'emballlement n'y est plus chez les Amé-
ricains. Meilleures chances à Pierre Pettigrew.



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

POSTES CANADA

À la croisée des chemins

Le mandat de grève que le syndicat a obtenu expire à minuit jeudi

FRANÇOIS DESJARDINS

Maintenant que les parties ont élagué cer-
taines demandes, affirme le Syndicat des
travailleurs et travailleuses des postes (STTP),
la journée de jeudi marque un point crucial
dans les négociations, car le mandat de grève
voté en juin expire en fin de soirée.

La croisée des chemins survient deux jours
après que le président national du STTP, Mike
Palccek, et celui de Postes Canada, Deepak
Chopra, se sont rencontrés en présence de la
ministre du Travail et qu'ils ont dressé, à la de-
mande des médiateurs, la liste des points jugés

essentiels afin de dénouer l'impasse.

« Nous sommes un peu surpris du contenu de
ce que Postes Canada veut absolument aborder »,
a dit un porte-parole du STTP, Yannick Scott.
« Nous évaluons l'ensemble des moyens que nous
pourrions utiliser ou pas à partir de jeudi. »

Le syndicat a prévu une conférence de presse
jeudi matin afin de fournir une « mise à jour » sur
les négociations. Invitées à détailler la préparation
en vue d'un possible arrêt de travail, les commu-
nications de Postes Canada ont indiqué par cour-
riel que « nous serons en mesure de répondre suite
à la conférence de presse du syndicat ».

Le STTP, qui représente 50 000 des 64 000

employés de la société d'État, se dit ouvert à
poursuivre les discussions, mais il se trouve
maintenant devant plusieurs options, dont
celles-ci :

- déposer d'ici minuit un préavis de 72 heures
concernant le déclenchement d'une grève ;
- laisser le mandat expirer, et ensuite effectuer
une nouvelle consultation auprès des membres
afin de renouveler le mandat ;
- prolonger le mandat de grève avec la béné-
diction de Postes Canada, ce que la société
d'État ne semble pas prête à faire.

VOIR PAGE B 2 : POSTES

LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UE

Tout va-t-il aussi bien que le prétend Pettigrew ?

L'ex-ministre dit croire à une ratification au début de 2017

MÉLANIE MARQUIS

à Ottawa

Le nouvel envoyé spécial d'Ottawa, Pierre
Pettigrew, a bon espoir de faire ratifier l'ac-
cord de libre-échange entre le Canada et
l'Union européenne (UE) « dans les premiers
mois de 2017 ».

« Comme on dit, le bébé se présente bien », a
lancé mercredi en entrevue l'ancien ministre li-
béral, qui a été officiellement nommé mercredi
par le gouvernement Trudeau.

« Je suis là pour venir en appui à un projet qui
va bien. Mais on veut s'assurer de ne rien échap-
per, comme on arrive au point final », a ajouté
M. Pettigrew.

À l'instar du gouvernement libéral, il ne sem-
ble pas craindre que la sortie du Royaume-Uni
de l'UE, en juin dernier, puisse mettre l'accord
en péril. « Quand on regarde la réalité actuelle,
je crois que l'Union européenne a besoin de
bonnes nouvelles. Le Royaume-Uni aussi a besoin
de bonnes nouvelles », a-t-il plaidé.

Pierre Pettigrew fait preuve du même opti-
misme en évoquant les cas de la Bulgarie et de
la Roumanie — les deux nations ont exprimé
des réticences à signer l'accord en raison de
leur mécontentement par rapport au fait que le
Canada continue d'imposer des visas à leurs
citoyens. « Je ne crois pas que la Roumanie ou la
Bulgarie auraient intérêt à empêcher le progrès
de l'Union européenne par rapport au Canada
sur un dossier de cet ordre-là », a exposé celui



DELOITTE

Pierre Pettigrew : « Je suis là pour venir en appui à un projet qui va bien. Mais on veut s'assurer de
ne rien échapper, comme on arrive au point final. »

VOIR PAGE B 2 : PETTIGREW

ÉCONOMIE

Immobilier: la Banque Royale dit être aux aguets

La RBC fait état d'un bénéfice net record de 2,89 milliards au troisième trimestre

ALEXANDRA POSADZKI
à Toronto

Le chef de la direction de la Banque Royale, David McKay, affirme que l'organisation de prêts surveille de près les marchés immobiliers à Vancouver et à Toronto, où les prix des maisons ont grimpé à un rythme effréné.

«La quantité limitée de maisons unifamiliales dans les deux villes — combinée à une forte demande alimentée par la formation de ménages, incluant par l'immigration nette — a propulsé les prix solidement», a dit M. McKay en conférence téléphonique, après que la RBC eut fait état, mercredi, d'un bénéfice net en hausse de 17% au troisième trimestre. «Nous avons



David McKay

des pratiques de souscription prudentes en vigueur et la technologie nécessaire pour surveiller de près ces marchés et réagir rapidement lorsque des situations se présentent», a-t-il poursuivi.

Le chef de la direction a ajouté soutenir le plan d'Ottawa de créer un groupe de travail pour examiner le marché immobilier et en arriver à des recommandations pour ré-

duire certains des risques émanant de la combinaison de montées en flèche des prix des maisons et de niveaux records d'endettement des consommateurs.

Les dirigeants à la Banque Royale, qui ont annoncé un bénéfice net de près de 2,9 milliards au troisième trimestre, ont dû répondre en conférence téléphonique à de multiples questions concernant le portefeuille de prêts hypothécaires de la banque. Les analystes cherchaient à savoir quels étaient les plans d'urgence de la banque dans l'éventualité d'un déclin marqué des prix des maisons.

Le chef de la gestion du risque, Mark Hughes, a fait valoir le processus diligent de la

banque dans la vérification des revenus des emprunteurs et a souligné que la banque ne prêterait pas part au marché des secondes hypothèques ou à l'offre de prêts hypothécaires à haut risque. M. Hughes a aussi souligné le fait que 48% du portefeuille de prêts était assuré, comparativement à 46% l'année précédente.

La banque a acquis des assurances de portefeuille additionnelles durant le trimestre, a dit le chef de la gestion du risque. «Globalement, nous demeurons confiants pour ce qui est de notre exposition au marché immobilier canadien, a-t-il affirmé. Les profils de crédit de nos clients sont solides et sont demeurés stables.»

L'analyste d'Edward Jones,

Jim Shanahan, a dit croire qu'il était important d'avoir des clients avec un dossier de crédit fiable, mais que cela ne protégeait pas une banque de pertes potentielles dans l'éventualité d'une correction ou d'un effondrement. Selon M. Shanahan, un peu plus de la moitié du portefeuille de prêts de 531 milliards de la RBC est constituée de prêts immobiliers résidentiels canadiens. Pour l'instant, aucune donnée ne laisse croire qu'une correction se profile, mais les banques doivent assurément garder l'œil ouvert, a dit l'analyste.

La Banque Royale du Canada a indiqué mercredi qu'au troisième trimestre de 2016, elle a enregistré un bénéfice net record de 2,89 milliards,

en hausse de 17% ou de 420 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice par action s'est élevé à 1,88\$, en hausse par rapport à 1,66\$ durant le trimestre correspondant de 2015. En excluant le gain après impôt de 235 millions découlant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC, le bénéfice net de la RBC aurait été de 2,66 milliards, ou 1,72\$ par action, en hausse de 7% par rapport à l'année précédente.

La Banque Royale a annoncé par ailleurs une hausse de 2¢, ou de 2%, de son dividende trimestriel, qui passe à 83¢ par action.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSILIERS

TORONTO S&P TSX 14 626,24 ▼ -138,53 -0,9%	New York S&P 500 2175,44 ▼ -11,46 -0,5%	PÉTROLE 46,77 -1,33 \$US -2,8%
	NASDAQ 5217,70 ▼ -42,38 -0,8%	OR 1329,70 -16,40 \$US -1,2%
	DOLLAR CANADIEN 77,34 -0,12 \$US -0,2%	DOLLAR CANADIEN 77,34 -0,12 \$US -0,2%
	DOW JONES 18 481,48 ▼ -65,82 -0,4%	1 \$US = 1,2930 68,67 +0,15 EURO
		1 EURO = 1,4562

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT14626.24	138.53	-0.94	181075	
S&P TX20	TX20	635.06	-19.90	-3.04	81035
S&P TX60	TX60	852.91	-7.16	-0.83	89295
S&P TX60 Cap.	TX6C	943.15	-7.91	-0.83	89295
Cons. de base	TTCS	552.89	3.01	0.55	4170
Cons. discrét.	TTCD	175.05	-0.34	-0.19	4453
Énergie	TTEN	198.83	-2.13	-1.06	34057
Finance	TTFS	251.54	0.94	0.38	20932
Aurifère	TTGD	238.09	-18.53	-7.72	17899
Santé	TTHC	87.20	-0.38	-0.43	4696
Tech. de l'info	TTTK	55.19	-0.15	-0.27	3885
Industrie	TTIN	191.55	-0.89	-0.46	9351
Matériaux	TTMT	244.06	-14.91	-5.76	83472
Immobilier	TTRE	301.13	-1.85	-0.61	3932
Télécoms	TTTS	156.81	0.15	0.10	2063
Sev. collect.	TTUT	242.96	-0.39	-0.16	4062
Métaux/minerals	TTMN	670.38	0.00	0.00	0
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	789.52	-28.27	-3.46	94580
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	68.37	1.67	2.50	1360
Canadian-Tire	CTC.A	136.54	-0.87	-0.63	204
Cogeco	CCA	63.46	0.05	0.08	38
Corus	CJR.B	12.59	-0.06	-0.47	173
Groupe TVA	TVA.B	4.00	0.01	0.25	6
Jean Coutu	PJC.A	19.25	0.06	0.31	88
Loblav	L	71.95	-0.09	-0.12	800
Magna	MG	52.07	-0.34	-0.65	519
Metro	MRU	45.45	0.37	0.82	547
Quebecor	QBR.B	40.12	-0.28	-0.69	59
Uni Select	UNS	30.23	-0.07	-0.23	89
Saputo	SAP	43.12	-0.14	-0.32	341
Shaw	SJR.B	26.29	-0.10	-0.38	344
Dollarama	DOL	99.50	1.28	1.30	523
Restaurant Brands	QSR	61.44	-0.11	-0.18	189
Transat A.T.	TRZ	6.50	0.00	0.00	5
Yellow Media	Y	18.67	0.02	0.11	7
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	12.35	0.09	0.73	799
Canadian Natural	CNQ	41.25	-0.35	-0.84	1360
Hydro One	H	26.15	0.18	0.69	274
Enbridge	ENB	52.66	-0.94	-1.75	1017
EnCana	ECA	12.81	-0.35	-2.66	4114
Enersplus	ERF	9.40	-0.29	-2.99	1187
Pengrowth Energy	PGF	2.02	-0.06	-2.88	1357
Pétrolière Impériale	IMO	41.09	0.06	0.15	542
Suncor Energy	SU	36.31	-0.18	-0.49	2294
Cenovus Energy	CVE	19.39	-0.03	-0.15	867
TransCanada	TRP	60.49	-0.81	-1.32	984
Valener	VNR	21.73	0.01	0.05	40
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	102.00	0.57	0.56	867
B. de Montréal	BMO	86.29	0.02	0.02	968
B. Laurentienne	LB	48.53	0.26	0.54	102
B. Nationale	NA	47.11	0.34	0.73	1107
B. Royale	RY	81.86	-0.37	-0.45	2667
B. Scotia	BNS	68.59	1.24	1.84	3277
B. TD	TD	57.56	0.41	0.72	2754
Brookfield Asset	BAM.A	44.27	-0.41	-0.92	519
Cominar Real	CFUN	16.99	-0.06	-0.35	224
Corp. Fin. Power	PWF	29.59	0.14	0.48	222
Fin. Manuvie	MFC	17.46	0.11	0.63	2573
Fin. Sun Life	SLF	41.55	-0.09	-0.22	819
Great-West Lifeco	GWG	31.27	0.08	0.26	200
Industrielle All.	IAG	45.91	0.91	2.02	198
Power Corporation	POW	27.37	0.13	0.48	469
IMX	X	56.50	-0.26	-0.46	306
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC	8.95	-0.03	-0.33	714
Bombardier	BBD.B	2.03	0.03	1.50	1888
CAE	CAE	18.27	0.10	0.55	645
Canadian Pacific	CP	196.61	-0.97	-0.49	208
Chemin de fer CN	CNR	83.87	-0.30	-0.36	1614
SNC-Lavalin	SNC	55.25	-0.46	-0.83	190
Transcontinental	TCLA	18.68	-0.54	-2.81	861
TransForce	TFI	26.49	-0.31	-1.16	82
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	118.24	-0.65	-0.55	142
Barrick Gold	ABX	23.49	-2.44	-9.41	4973
Goldcorp	G	20.71	-2.11	-9.25	5579
Kinross Gold	K	5.46	-0.63	-10.34	5464
Mines Agnico-Eagle	AEM	67.24	-4.95	-6.86	929
Potash	POT	21.47	-0.16	-0.74	1556
Teck Resources	TCK.B	20.36	-0.58	-2.77	3241

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	42.65	0.03	0.07	413
TransAlta	TA	5.72	-0.02	-0.35	503
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	10.25	-0.09	-0.87	682
CGI	GIB.A	63.17	-0.70	-1.10	264
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	61.98	0.01	0.02	631
Manitoba Telecom	MBT	38.63	0.21	0.55	61
Rogers	RCL.B	56.68	-0.16	-0.28	710
Telus	T	43.34	0.06	0.14	661
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	32.44	-0.09	-0.28	51
iShares MSCI	XEM	27.02	0.10	0.37	6
iShares MSCI EMU	EZU	33.12	0.00	0.00	0
iShares S&P 500	XSP	24.94	-0.12	-0.48	120
iShares S&P/TSX	XIC	23.23	-0.22	-0.94	48
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
FIRST QUANTUM	FM	11.08	-0.97	-8.05	6656
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	6.47	-0.36	-5.27	6061
YAMANA RES INC	YRI	5.79	-0.66	-10.23	5795
GOLDCORP INC	G	20.71	-2.11	-9.25	5579
KINROSS GOLD CORP	K	5.46	-0.63	-10.34	5464
HB NYMEX CL BULL	HOU	8.08	-0.43	-5.05	5156
BARRICK GOLD CORP	ABX	23.49	-2.44	-9.41	4973
IAMGOLD CORP	IMG	5.05	-0.61	-10.78	4268
ENCANA CORP	ECA	12.81	-0.35	-2.66	4114
LUNDIN MINING CORP	LUN	5.11	-0.35	-6.41	4018
LES GAGNANTS EN %					
HORIZONS BETA	HGD	8.92	1.16	14.95	1798
HOME CAPITAL GROUP	HCG	27.68	1.77	6.83	867
HB NYMEX CL BEAR	HOD	12.56	0.59	4.93	2708
KINAXIS INC	KXS	63.05	2.34	3.85	248
WEST FRASER TIMBER	WFT	42.79	1.56	3.78	393
HORIZONS BETAPRO	HZD	5.81	0.21	3.75	111
POLARIS	PIF	12.65	0.40	3.27	296
CHESSWOOD GROUP	CHW	11.05	0.33	3.08	118
HB NYMEX NG BULL	HNU	11.34	0.31	2.81	1734
ALIMENTATION	ATD.B	68.37	1.67	2.50	1360
LES PERDANTS EN %					
FORTUNA SILVER	FVI	9.86	-1.72	-14.85	1121
S&P TSX GLOBAL	HGU	23.67	-4.09	-14.73	907
ENDEAVOR SILVER	EDR	5.97	-0.79	-11.69	774
SANDSTORM GOLD LTD	SSL	6.97	-0.87	-11.10	968
IAMGOLD CORP	IMG	5.05	-0.61	-10.78	4268
SILVER STANDARD	SSO	16.93	-1.99	-10.52	1041
KINROSS GOLD CORP	K	5.46	-0.63	-10.34	5464
YAMANA RES INC	YRI	5.79	-0.66	-10.23	5795
ASANKO GOLD INC	AKG	5.12	-0.56	-9.86	1161
SEABRIDGE	SEA	14.06	-1.52	-9.76	162
LES GAGNANTS EN \$					
KINAXIS INC	KXS	63.05	2.34	3.85	248
HOME CAPITAL GROUP	HCG	27.68	1.77	6.83	867
ALIMENTATION	ATD.B	68.37	1.67	2.50	1360
WEST FRASER TIMBER	WFT	42.79	1.56	3.78	393
DOLLARAMA INC	DOL	99.50	1.28	1.30	523
BANK OF NOVA	BNS	68.59	1.24	1.84	3277
HORIZONS BETA	HGD	8.92	1.16	14.95	1798
INDUSTRIAL	IAG	45.91	0.91	2.02	198
DH CORP	DH	28.98	0.60	2.11	993
HB NYMEX CL BEAR	HOD	12.56	0.59	4.93	2708
LES PERDANTS EN \$					
FRACO-NEVADA CORP	FNV	93.34	-5.22	-5.30	738
AGNICO EAGLE MINES	AEM	67.24	-4.95	-6.86	929
S&P TSX GLOBAL	HGU	23.67	-4.09	-14.73	907
SILVER WHEATON	SLW	33.88	-2.92	-7.93	2187
BARRICK GOLD CORP	ABX	23.49	-2.44	-9.41	4973
PAN AMERICAN SLVR	PAA	23.10	-2.17	-8.59	468
GOLDCORP INC	G	20.71	-2.11	-9.25	5579
SILVER STANDARD	SSO	16.93	-1.99	-10.52	1041
ENDEAVOR MINING	EDV	19.93	-1.91	-8.75	456
FORTUNA SILVER	FVI	9.86	-1.72	-14.85	1121

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
FIRST QUANTUM	FM	11.08	-0.97	-8.05	6656
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	6.47	-0.36	-5.27	6061
YAMANA					

ÉCONOMIE



GENE J. PUSKAR ASSOCIATED PRESS

Graeme Rouston veut être prêt à acheter Bauer

Le Sherbrookois d'origine croit pouvoir donner un second souffle à l'entreprise qu'il a déjà présidée

JULIEN ARSENAULT

L'ancien président du conseil de Performance Sports Group, Graeme Rouston, a retenu les services de deux firmes pour étudier la possibilité d'acheter l'équipementier Bauer, actuellement plongé dans la tourmente.

L'homme d'affaires originaire de Sherbrooke a indiqué avoir retenu les services de Jefferies Group LLC et Canaccord Genuity afin d'être le premier à se manifester si l'occasion se présente. Au cours d'un entretien téléphonique, mercredi, M. Rouston a dit ne pas être au courant des intentions de Performance Sports Group, mais il est d'avis que l'entreprise doit étudier certains scénarios. «*Que ce soit une vente, en totalité ou en partie, ou un investissement supplémentaire, je veux être le premier à soumettre une offre*», a af-

firmé celui qui a été président du conseil de Bauer de 2008 à 2012.

De son côté, le fabricant d'équipement sportif n'avait pas répondu en après-midi aux questions de La Presse canadienne. L'entreprise, qui commercialise également la marque Easton, est dans la mire des autorités boursières canadiennes et américaines parce qu'elle a retardé la publication de son rapport annuel en plus de mener une enquête interne sur ses pratiques comptables. D'après l'agence Reuters, Performance Sports Group aurait embauché la banque d'investissement Centerview Partners Holdings LLC afin de l'aider à négocier avec ses créanciers et éviter de se retrouver en situation de défaut.

Très critique de l'incursion effectuée dans le commerce de détail par Performance Sports Group, M. Rouston croit qu'il est en mesure de

redresser l'entreprise, malmenée en Bourse depuis maintenant plus d'un an. «*Mon opinion personnelle est que la direction de l'entreprise évalue différentes options stratégiques et c'est pour cette raison que je me prépare*», a-t-il dit. L'action de la société, qui se négociait aux alentours de 18\$ à la Bourse de Toronto il y a 12 mois, a dégringolé de plus de 85% à environ 2,30\$.

Par ailleurs, dans des documents récemment déposés auprès des autorités réglementaires, l'équipementier sportif a annoncé le report de son assemblée annuelle des actionnaires prévue le 5 octobre, sans toutefois fournir une nouvelle date et de plus amples détails. Selon M. Rouston, cela témoigne de la gravité de la situation dans laquelle se trouve Performance Sports Group — qui exploite un centre de recherche et développement à Blainville, dans les Laurentides.

Par le biais de sa filiale Sagard Capital, Power Corporation est le plus important actionnaire de Performance Sports Group, avec une participation, selon Reuters, qui avoisine 17%. L'un des dirigeants du conglomérat, Paul Desmarais III, a décidé de retarder son entrée au conseil d'administration de Performance Sports Group, en remplacement de Dan Friedberg, jusqu'à la fin des enquêtes. La semaine dernière, M. Rouston a également exhorté le conglomérat à choisir entre l'équipementier Bauer et la société Adidas — propriétaire de sa rivale CCM — dans laquelle Power Corporation détient également une participation.

Par l'entremise de filiales, Power Corporation détient une participation de 33% dans La Presse canadienne.

La Presse canadienne

FISCALITÉ DES MULTINATIONALES

Le ton monte entre Washington et Bruxelles

Le Trésor américain prend la défense d'Apple, de Starbucks, de Fiat-Chrysler et d'Amazon

Washington — Le Trésor américain a haussé le ton mercredi dans la dispute qui l'oppose à la Commission européenne sur le traitement fiscal des aides aux multinationales américaines, dont Apple, Starbucks, Fiat-Chrysler et Amazon.

Dans un Livre blanc de 26 pages transmis à Bruxelles, le Trésor américain dénonce les investigations de la Commission sur le traitement fiscal des aides d'État et leur rétroactivité. Il s'agit d'arrangements financiers obtenus en Irlande pour Apple, aux Pays-Bas pour Starbucks et au Luxembourg pour Fiat et Amazon. «*Ce changement d'approche apparaît étendre le rôle de la direction générale de la concurrence de la Commission [...] à celui d'une autorité fiscale supranationale*», proteste Robert Stack, secrétaire adjoint au Trésor, auteur du rapport.

Selon l'administration américaine, les recouvrements qui pourraient être imposés par la Commission «*auraient un effet démesuré sur les entreprises américaines*», sans compter que celles-ci pourraient en réclamer le remboursement aux



JOSH EDELSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Apple fait partie des sociétés américaines visées par des enquêtes de la Commission européenne.

contribuables américains au titre de crédits d'impôts étrangers. «*Cela créerait un précédent malencontreux en terme de politique fiscale internationale*», affirme le responsable du Trésor ajoutant que cela aurait un effet dissuasif sur les investissements internationaux.

Ce rapport fait suite à une lettre adressée en février par le secrétaire au Trésor, Jack Lew, à Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, où il s'indignait que l'UE «*im-*

pose des pénalités de façon rétroactive sur la base d'une nouvelle interprétation élargie des aides d'État [...] et semble cibler les entreprises américaines de façon disproportionnée». M. Lew s'alarmait que «*des comptes-rendus publics suggèrent que [l'UE] cherche à imposer des milliards de dollars de pénalités [financières] aux entreprises américaines, soit beaucoup plus que ce qu'elle veut imposer aux sociétés non américaines*».

Un porte-parole de la Commission à Bruxelles a réagi mercredi en assurant que l'Union Européenne n'avait pas de parti pris vis-à-vis des compagnies américaines. «*Toutes les entreprises, quelle que soit leur nationalité, si elles génèrent des profits dans un pays européen, devraient payer des impôts en accord avec les lois fiscales nationales*», rétorque la Commission.

Agence France-Presse

Le projet de cimenterie dans l'Est ontarien crée de l'inquiétude au Québec

MARCO FORTIER

Un projet de cimenterie dans l'Est ontarien, en bordure de la rivière des Outaouais, soulève l'inquiétude d'un groupe de municipalités du Québec qui craignent pour leur qualité de vie.

Des élus de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil, qui regroupe neuf petites villes, se préoccupent des rejets polluants et de la circulation de camions lourds qui seraient associés à la cimenterie projetée à quelques kilomètres de chez eux, de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

Des représentants de la MRC québécoise doivent rencontrer dans les prochaines semaines des élus et des mouvements de citoyens des Comtés unis de Prescott et Russell, en Ontario.

«*Ça nous préoccupe. On est en été, c'est tranquille à cause des vacances, mais ça va devenir un peu plus chaud en septembre*», dit au Devoir Carl Péloquin, maire de Lachute et préfet suppléant de la MRC d'Argenteuil.

L'entreprise Colacem Ca-

nada, de Laval, projette de construire une cimenterie de 225 millions de dollars dans le village de L'Original, près de Hawkesbury. Une cheminée de 125 mètres de haut rejeterait des polluants issus de l'incinération de matières brutes à 1450 degrés Celsius qui produirait la poudre de ciment. Entre 80 et 110 camions par heure entreraient ou sortiraient de l'usine, selon des estimés.

Un groupe de citoyens appelé Action Champlain a organisé mercredi soir une assemblée publique pour discuter du projet. Ces résidents des Comtés unis de Prescott et Russell s'opposent au changement de vocation de la région, dont 72% du territoire est agricole.

Une industrie lourde comme une cimenterie menacerait carrément le mode de vie des gens de la région, estime Charles Despins, ingénieur et un des responsables du groupe Action Champlain. D'autres citoyens seraient heureux d'accueillir la cimenterie, qui promet de créer 125 emplois directs et 175 emplois indirects.

Le Devoir

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Le chômage des jeunes repart à la hausse

Genève — Le nombre de jeunes chômeurs dans le monde devrait repartir à la hausse cette année, pour atteindre 71 millions, avant de se stabiliser en 2017, selon les prévisions de l'Organisation internationale du travail (OIT) publiées mercredi.

L'OIT estime que le taux mondial du chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans devrait atteindre 13,1% en 2016 (contre 12,9% en 2015), soit un demi-million de personnes de plus, et avoisiner ainsi le niveau record de 2013 (13,2%). Cette progression intervient après trois années de baisse et «*s'explique par une récession plus profonde qu'attendue dans quelques grands pays émergents exportateurs de matières pre-*

mières et par la stagnation de la croissance dans certains pays développés», a déclaré Steven Tobin, économiste à l'OIT et principal auteur du rapport.

Par région, c'est dans les pays arabes et dans l'Afrique du Nord que les taux sont les plus élevés, autour de 30%.

La détérioration de la situation est particulièrement marquée dans les pays émergents où le taux de chômage des jeunes devrait passer de 13,3% en 2015 à 13,6% en 2016, affectant 53,5 millions de personnes. C'est dans les pays développés que le taux de chômage des jeunes devrait être le plus élevé en 2016-2014,5% ou 9,8 millions de personnes. La situation ne devrait que très légèrement s'améliorer en

2017, avec un taux à 14,3%.

Le taux de chômage dans les pays en développement devrait demeurer relativement stable (autour de 9,5% en 2016), en grande partie en raison de l'augmentation de la population active. En chiffres absolus, il devrait s'accroître pour atteindre 7,7 millions.

Ces chiffres ne reflètent pas toutefois «*la gravité de la situation du marché de l'emploi des jeunes*» dans les pays émergents et en développement car, parmi les jeunes qui travaillent, un grand nombre ne gagnent pas suffisamment pour se sortir de la pauvreté, prévient l'OIT. D'après l'agence onusienne, quelque 156 millions de jeunes dans les pays émergents et en dévelop-

pement vivent dans une situation d'extrême pauvreté (avec moins de 1,90\$US par personne par jour) ou de pauvreté modérée (entre 1,90 et 3,10\$US) alors même qu'ils ont un emploi.

Compte tenu du niveau élevé de travailleurs pauvres et de l'augmentation du taux de chômage des jeunes, «*il sera très difficile d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé d'éradiquer la pauvreté d'ici 2030*», a expliqué aux journalistes M. Tobin. En 2015, les Nations unies ont adopté 17 objectifs de développement durable. Parmi eux figure l'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030.


Agence France-Presse

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.


Vieux Montréal 514-845-5545

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grandeur du Québec!



Montréal
(514) 527-3726
Québec
(418) 843-5355

Extérieur
1-888-776-4455
Internet
www.alloprof.qc.ca



AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à Sandis Cabrera Carranza de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec afin de recevoir le Rapport d'exécution suite à une vente sous contrôle de justice incluant l'Etat de collocation suite à une vente sous contrôle de justice suivant le mode de gré à gré et l'avis de signification qui y a été laissée à votre attention dans la cause 500-17-091338-155.
 Prenez avis que vous pouvez contester le projet d'Etat de collocation dans les 10 jours de la publication de cet avis en vous présentant et signifiant une demande à la personne qui a dressé le projet et au débiteur, ainsi qu'à tous les créanciers apparaissant au présent avis. À défaut de quoi, la personne désignée par le tribunal pour faire la vente verra à distribuer le produit de la vente comme il est prévu au projet d'Etat de collocation.
 Le présent avis est publié à la demande de Jacques Plante, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le document décrit ci-haut.
 Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
 Montréal, le 23 août 2016
 Manon St-Georges, Huissier

CHANGEMENT DE NOM
 Prenez avis que Sami Sifat dont l'adresse du domicile est le 3505, apt. 1407, Ste-Famille, Montréal, Québec, H2X 2L3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sam Desmoines.
 Cet avis a été rempli et signé à Montréal, le 20 août 2016 par Sami Sifat

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
 Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
 Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com
 Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
 www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
 Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de CCS (Services communautaires collectifs) aura lieu au 2^e étage, 451, rue de l'Église, Verdun, QC H4G 2M6 (métré: de l'Église) le mercredi 21 Septembre 2016 2015 à 17:30 - 18:30.
 Linda Palesch
 Secrétaire

Appel d'offres
Montréal
 Direction générale adjointe
 – Services institutionnels
 Service de l'approvisionnement
Appel d'offres : 16-15526
 Acquisition et fourniture de Taser X2
L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 août 2016 est reportée au 31 août 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.
 Montréal, le 25 août 2016
 Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

La suite des avis se trouve en page B 5

Appel d'offres
Montréal
 Direction générale adjointe
 – Services institutionnels
 Service de l'approvisionnement
Appel d'offres : 16-15459
 Acquisition d'un fardier à deux (2) essieux de type "Roll Off" d'une capacité minimum de trente (30) tonnes
L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 août 2016 est reportée au 31 août 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.
 Montréal, le 25 août 2016
 Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Avis public
Anjou Montréal
Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou portant sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), une séance extraordinaire sera tenue le mardi 6 septembre 2016 à 18 h 30, dans la salle réservée aux séances du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, au cours de laquelle les délibérations du conseil d'arrondissement et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.
 Donné à Montréal, à l'arrondissement d'Anjou, le 25 août 2016.
 La secrétaire d'arrondissement substitut,
 M^e Viviana Iurriaga

Appel d'offres
Montréal
 Espace pour la vie
 Biodôme de Montréal
 La ville de Montréal procède à l'annulation de l'appel d'offre suivant :
Catégorie : Travaux de construction et de rénovation, bâtiment
Appel d'offres : B-00020-1
Descriptif : Dans le cadre du projet de réaménagement du Biodôme de Montréal «Migration», la Ville de Montréal sollicite le marché pour l'exécution des travaux de construction suivants : Le design, la construction et l'installation d'un système d'échangeur avec tubes à ailettes d'aluminium extrudés.
Date d'ouverture prévue : Le 29 août 2016
Renseignements : Écrire à : eply-appel.doffres@ville.montreal.qc.ca
 Montréal, le 25 août 2016
 Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Appel d'offres
Montréal
 Direction générale adjointe
 – Services institutionnels
 Service de l'approvisionnement
Appel d'offres : 16-15245
 Service de réparation et d'entretien de suspensions et alignements de camions lourds – Entente de deux (2) ans.
L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 août 2016 est reportée au 31 août 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.
 Montréal, le 25 août 2016
 Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à un représentant de 9300-3697 Québec Inc. de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district de Laval situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance incluant l'avis d'assignation, la Liste des pièces et les Pièces qui y a été laissée à votre attention dans la cause 540-22-024769-167.
 Vous devez répondre à cette Demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.
 Le présent avis est publié à la demande de Jacques Plante, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le document décrit ci-haut.
 Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
 Montréal, le 23 août 2016
 Lucie Meunier, Huissier

AVIS PUBLIC – TENUE D'UN REGISTRE
Outremont Montréal

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ, COMPOSÉ DES ZONES C-2, RA-19, RB-6, RB-7, RB-8, RB-10, RC-6 ET RC-7 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET DES ZONES 0004 ET 0011 DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL
Règlement AO-320-B modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification de la grille des usages et des normes de la zone C-2 ayant pour objet la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-2 (avenue Bernard), de l'usage communautaire de catégorie IV « culte et religion »
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
 1. Lors de sa séance ordinaire tenue le **lundi, 1^{er} août 2016**, le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté le « **Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification de la grille des usages et des normes de la zone C-2** » (AO-320-B).
 2. Ce règlement a pour objet la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-2 (avenue Bernard), de l'usage communautaire de catégorie IV « culte et religion ».
 3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné formé des zones **C-2, RA-19, RB-6, RB-7, RB-8, RB-10, RC-6 ET RC-7 de l'arrondissement d'Outremont et des zones 0004 et 0011 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**, illustrées ci-dessous, peuvent demander que le Règlement AO-320-B fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
OUVERTURE DU REGISTRE
 4. Ce registre sera accessible le **jeudi 8 septembre 2016, de 9 h à 19 h**, au Centre communautaire intergénérationnel situé au 999, avenue McEachran, Outremont.
 5. Le nombre de signatures requis pour que le Règlement AO-320-B fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **367**. Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement AO-320-B sera alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
 6. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au Centre communautaire intergénérationnel situé à l'adresse ci-dessus le 8 septembre 2016, à 19 h ou aussitôt qu'il sera disponible.

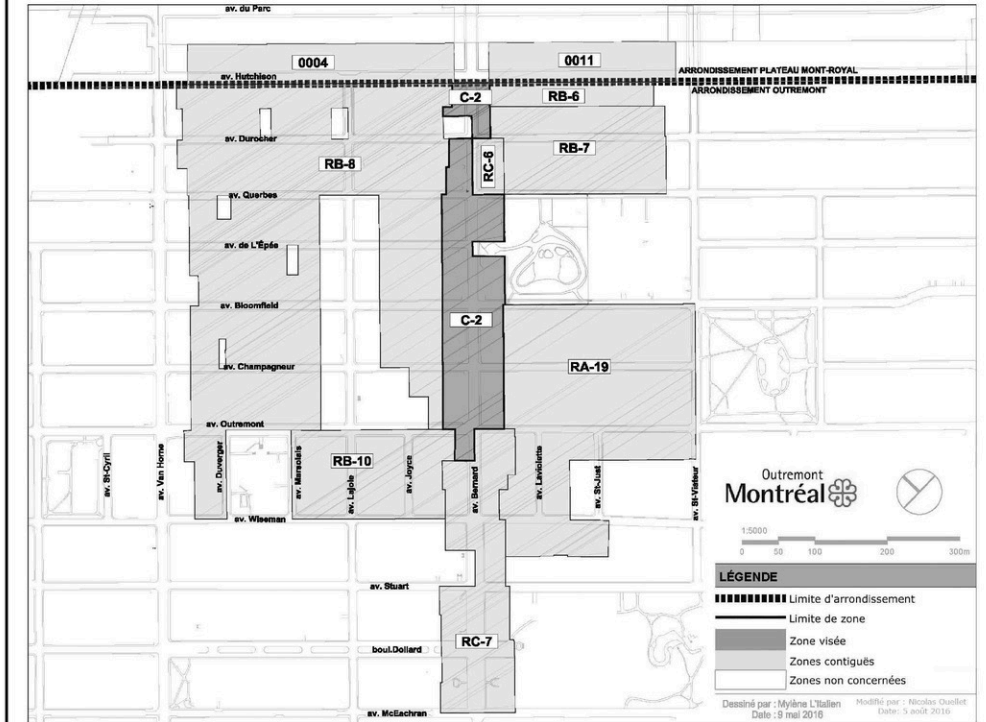
CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILÉ À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ ET DE SIGNER LE REGISTRE
 7. Est une personne habile à voter, toute personne qui, en date de l'adoption du règlement, soit le **1^{er} août 2016**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2) et qui remplit une des deux conditions suivantes :
 a) être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec; ou
 b) être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., chapitre F-2.1) situé dans le secteur concerné.
 Une personne physique doit également, en date de l'adoption du règlement, soit le **1^{er} août 2016**, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
 8. Les copropriétaires indivis d'un immeuble et les occupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes habiles à voter du secteur concerné, doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.
 La procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.
 9. Une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le **1^{er} août 2016** et au moment d'exercer ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
 La résolution doit être produite avant ou lors de la signature du registre.
 10. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2), selon l'ordre de priorité suivant :

- a) à titre de personne domiciliée;
- b) à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- c) à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- d) à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- e) à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES
 11. Pour signer le registre, vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :
 - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
 - permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société d'assurance automobile du Québec;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte d'identité des Forces canadiennes.

12. Dans l'éventualité où l'un des documents précités devant servir à établir votre identité ne permet pas d'établir votre lieu de résidence ou votre statut de propriétaire ou d'occupant, une preuve de résidence ou de propriété, selon le cas, devra être présentée.

DESCRIPTION DU SECTEUR CONCERNÉ
 13. Le secteur concerné est constitué des zones suivantes : **C-2, RA-19, RB-6, RB-7, RB-8, RB-10, RC-6 ET RC-7 de l'arrondissement d'Outremont et des zones 0004 et 0011 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**; il peut être représenté comme suit :



CONSULTATION DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
 14. Le Règlement AO-320-B peut être consulté au Secrétariat de l'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h, de même que pendant les heures d'enregistrement.
 Une copie du présent avis, du règlement et de la carte sont également disponibles sur le site internet de l'arrondissement.
 Toute personne qui désire obtenir des renseignements concernant la tenue du registre peut communiquer avec le Secrétariat d'arrondissement au (514) 495-6269.
 Montréal, ce 25 août 2016
 M^e Marie-France Paquet, avocate
 Secrétaire de l'arrondissement



AVIS PUBLIC – TENUE D'UN REGISTRE
Outremont Montréal

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ, COMPOSÉ DES ZONES C-1, RB-14, RB-15, RC-3 ET RC-4A DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET DES ZONES 0054 ET 0062 DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL
Règlement AO-320-A modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification de la grille des usages et des normes de la zone C-1 ayant pour objet la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-1 (avenue Laurier), de l'usage communautaire de catégorie IV « culte et religion »
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
 1. Lors de sa séance ordinaire tenue le **lundi, 1^{er} août 2016**, le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté le « **Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification de la grille des usages et des normes de la zone C-1** » (AO-320-A).
 2. Ce règlement a pour objet la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-1 (avenue Laurier), de l'usage communautaire de catégorie IV « culte et religion ».
 3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné formé des zones **C-1, RB-14, RB-15, RC-3 ET RC-4a de l'arrondissement d'Outremont et des zones 0054 et 0062 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**, illustrées ci-dessous, peuvent demander que le Règlement AO-320-A fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
OUVERTURE DU REGISTRE
 4. Ce registre sera accessible le **jeudi 8 septembre 2016, de 9 h à 19 h**, au Centre communautaire intergénérationnel situé au 999, avenue McEachran, Outremont.
 5. Le nombre de signatures requis pour que le Règlement AO-320-A fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **176**. Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement AO-320-A sera alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
 6. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au Centre communautaire intergénérationnel situé à l'adresse ci-dessus le 8 septembre 2016 à 19 h ou aussitôt qu'il sera disponible.

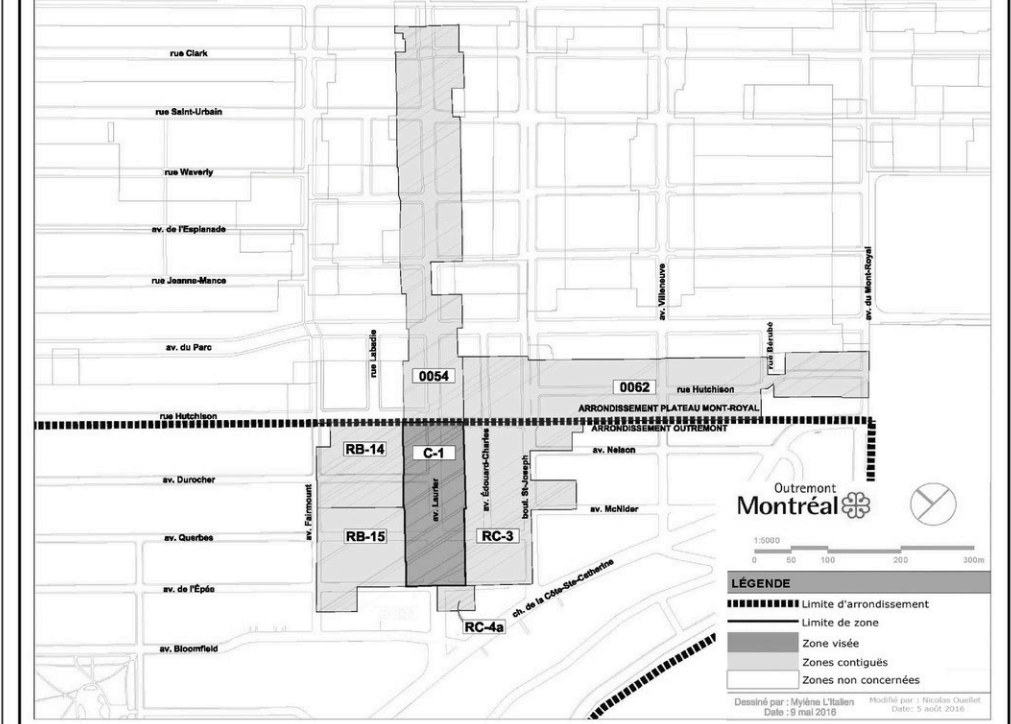
CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILÉ À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ ET DE SIGNER LE REGISTRE
 7. Est une personne habile à voter, toute personne qui, en date de l'adoption du règlement, soit le **1^{er} août 2016**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2) et qui remplit une des deux conditions suivantes :
 a) être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec; ou
 b) être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., chapitre F-2.1) situé dans le secteur concerné.
 Une personne physique doit également, en date de l'adoption du règlement, soit le **1^{er} août 2016**, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
 8. Les copropriétaires indivis d'un immeuble et les occupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes habiles à voter du secteur concerné, doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.
 La procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.
 9. Une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le **1^{er} août 2016** et au moment d'exercer ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
 La résolution doit être produite avant ou lors de la signature du registre.
 10. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2), selon l'ordre de priorité suivant :

- a) à titre de personne domiciliée;
- b) à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- c) à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- d) à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- e) à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES
 11. Pour signer le registre, vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :
 - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
 - permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société d'assurance automobile du Québec;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte d'identité des Forces canadiennes.

12. Dans l'éventualité où l'un des documents précités devant servir à établir votre identité ne permet pas d'établir votre lieu de résidence ou votre statut de propriétaire ou d'occupant, une preuve de résidence ou de propriété, selon le cas, devra être présentée.

DESCRIPTION DU SECTEUR CONCERNÉ
 13. Le secteur concerné est constitué des zones suivantes : **C-1, RB-14, RB-15, RC-3 ET RC-4a de l'arrondissement d'Outremont et des zones 0054 et 0062 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**; il peut être représenté comme suit :



CONSULTATION DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
 14. Le Règlement AO-320-A peut être consulté au Secrétariat de l'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h, de même que pendant les heures d'enregistrement.
 Une copie du présent avis, du règlement et de la carte sont également disponibles sur le site internet de l'arrondissement.
 Toute personne qui désire obtenir des renseignements concernant la tenue du registre peut communiquer avec le Secrétariat d'arrondissement au (514) 495-6269.
 Montréal, ce 25 août 2016
 M^e Marie-France Paquet, avocate
 Secrétaire de l'arrondissement

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
VERONNEAU, en son vivant domicilié au 1463, rue De L'Aigle, Mascouche, province de Québec, J7L 0A9, est décédé à La Maison Adhémar-Dion, située à Terrebonne, province de Québec, le 6 juillet 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Nathalie Latontaine-Jodoin notaire, située au 905, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5G6.
 Donné ce 23 août 2016, à Saint-Hyacinthe.
 Sylvain Veronneau, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
VERONNEAU, en son vivant domicilié au 1463, rue De L'Aigle, Mascouche, province de Québec, J7L 0A9, est décédé à La Maison Adhémar-Dion, située à Terrebonne, province de Québec, le 6 juillet 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Nathalie Latontaine-Jodoin notaire, située au 905, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5G6.
 Donné ce 23 août 2016, à Saint-Hyacinthe.
 Sylvain Veronneau, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
VERONNEAU, en son vivant domicilié au 1463, rue De L'Aigle, Mascouche, province de Québec, J7L 0A9, est décédé à La Maison Adhémar-Dion, située à Terrebonne, province de Québec, le 6 juillet 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Nathalie Latontaine-Jodoin notaire, située au 905, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5G6.
 Donné ce 23 août 2016, à Saint-Hyacinthe.
 Sylvain Veronneau, liquidateur

LE MONDE



FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le séisme de magnitude 6,0 a partiellement détruit trois villages dans une région montagneuse au nord-est de Rome.

Un séisme destructeur frappe l'Italie

Le bilan provisoire dépasse 120 morts au nord-est de Rome

ELLA IDE
à Accumoli

Un puissant séisme, tôt mercredi dans le centre de l'Italie, a fait au moins 120 morts et détruit presque entièrement plusieurs villages, où les recherches d'éventuels survivants pris au piège des débris continuaient dans la soirée.

«Il y a au moins 120 vies détruites et ce n'est pas un bilan définitif», a déclaré en début de soirée devant la presse le chef du gouvernement italien Matteo Renzi.

Ce séisme, de magnitude 6,0 qui a partiellement détruit au moins trois villages dans une région montagneuse au nord-est de Rome, a également fait quelque 368 blessés, a précisé M. Renzi, peu après s'être rendu à Amatrice, l'un des villages les plus touchés, où il a rencontré les secouristes.

Des dizaines d'entre eux, volontaires, pompiers et membres de la protection civile, se préparaient à une longue nuit

de fouilles, dans l'espoir de retrouver des survivants.

La protection civile italienne se refusait dans la soirée à avancer des chiffres concernant les disparus, mais beaucoup d'habitants et de touristes manquaient encore à l'appel, selon plusieurs témoignages.

La police italienne a également fait savoir qu'elle avait mis en place un dispositif pour éviter les «chacals», nom donné en Italie aux pilliers de maisons vidées de leurs habitants après des catastrophes naturelles ou des évacuations forcées.

Des camps de tentes ont été installés à proximité de ces villages pour accueillir quelque 2500 personnes, désormais sans toit.

Des ruines

Les images parvenues des villages sinistrés ont révélé l'ampleur des destructions. Des immeubles ne sont plus que ruines, des gens hagards se regroupent dans les rues ou les places en ruines. Une photo publiée sur les réseaux sociaux

montre des habitants fuyant leur maison, à moitié détruite, suspendus à des draps.

Dans l'une des communes les plus touchées, Arquata del Tronto, le quartier de Pescara, semble rayée de la carte, selon ces images.

«Ma sœur et son mari sont sous les décombres, nous attendons les secouristes mais ils n'arrivent pas jusqu'à eux», a confié mercredi à l'AFP Guido Bordo, 69 ans, qui a trouvé refuge près d'Accumoli, épicerie de ce séisme dans la province du Latium, à quelque 150 km de Rome. «Ils ne donnent aucun signe de vie, on n'entend que leurs chats», a-t-il ajouté, prostré sur un banc, aux côtés de son frère.

Une famille entière, deux adultes et deux enfants, a été retrouvée morte dans ce village.

Ce tremblement de terre de magnitude 6,2, selon l'Institut américain de géologie (USGS), mais de 6,0 selon son équivalent italien, a secoué le centre de la péninsule mercredi à 3h36.

Il s'agit du plus important séisme en Italie depuis le 20 mai

2012, où un tremblement de terre de magnitude 6,0 avait fait 25 morts entre Modène et Ferrare (nord).

À Amatrice, dans la région du Latium, à proximité de l'épicentre du séisme, des scènes de destruction totale ont été racontées par les habitants de ce village pittoresque et très touristique. Amatrice, où sont nés les «spaghetti all'amatriciana», s'appretait à célébrer ce week-end la 50^e édition d'un festival consacré à cette recette.

200 répliques

«Le village a disparu. C'est une tragédie», a affirmé son maire, Sergio Pirozzi. Le pape François a repris mercredi ses mots pour exprimer combien il était «bouleversé», interrompant l'audience générale qu'il donne chaque mercredi au Vatican.

Au moins 200 répliques, dont la plus forte d'une magnitude de 5,3, ont suivi ce séisme, ressentit jusqu'à Rome, où nombre de palais ont tremblé.

Agence France-Presse

La Colombie signe un accord de paix historique avec les FARC

ALEXANDRE GROSBOIS
à La Havane

Le gouvernement colombien et la guérilla des FARC ont annoncé mercredi à Cuba être parvenus à sceller un accord de paix historique au terme de près de quatre ans d'âpres négociations vouées à mettre un terme à 52 ans de guerre civile.

«Nous sommes parvenus à un accord final, intégral et définitif sur la totalité des points à l'agenda» des pourparlers menés depuis novembre 2012 à La Havane, indique un texte signé par les deux parties et lu par le diplomate cubain Rodolfo Benitez, dont le pays a accompagné les négociations avec la Norvège.

«La mise en œuvre de cet "Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable" mettra définitivement fin à un conflit armé de plus de 50 ans», ajoute ce texte résumant les principaux points de l'accord.

«Nous sommes arrivés à bon port. L'incertitude a pris fin», avait indiqué peu avant cette annonce le chef suprême des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), Timoleon Jimenez, dans des déclarations à Nueva Colombia Noticias, l'organe de presse de la guérilla.

Avant de pouvoir déclarer la fin du conflit avec les FARC, le plus ancien d'Amérique latine, le gouvernement du président Juan Manuel Santos devra soumettre le texte au peuple colombien lors d'un référendum prévu pour le 2 octobre.

Les délégations n'ont pas précisé si l'accord définitif devra être signé par le président colombien et Timoleon Jimenez, dit «Timochenko», avant d'entrer en vigueur.

Longues négociations

Ce pacte historique marque la fin officielle des pourparlers menés depuis novembre 2012 à La Havane sous l'égide de Cuba et la Norvège. Cette quatrième tentative de paix a été proche d'achopper à plusieurs reprises, du fait de nombreux accrochages armés en Colombie ou après l'enlèvement d'un général par la rébellion fin 2014.

Ces négociations avaient franchi un pas décisif le 23 juin dernier lorsque la guérilla marxiste et le gouvernement colombien, en lutte depuis 1964, ont conclu un accord sur les modalités d'un cessez-le-feu bilatéral et sur le désarmement des FARC.

Au cours des mois ayant précédé cet accord, les affrontements avaient été contenus à un niveau jamais atteint depuis

des décennies, notamment à la faveur d'un cessez-le-feu unilatéral observé par les FARC depuis juillet 2015.

Une fois l'accord de paix final validé, la rébellion doit commencer à réunir ses troupes pour les désarmer, alors que le cessez-le-feu devra être contrôlé par un mécanisme tripartite comprenant le gouvernement, les FARC et une mission de l'ONU.

Selon le protocole établi, les FARC devront révéler le nombre total de leurs combattants — évalué autour de 7000 par les autorités — huit jours après avoir signé la paix.

Le désarmement devra être bouclé en 180 jours et les armes seront fondues pour construire trois monuments. La guérilla entamera alors sa mue pour se transformer en mouvement politique.

Justice

Les deux parties se sont déjà mises d'accord sur la façon de juger les militaires et rebelles accusés des crimes les plus graves pendant le conflit, ainsi que sur une amnistie pour ceux ayant commis des actes moins graves comme la rébellion ou le port illégal d'armes.

Ceux qui avoueront leurs crimes devant des tribunaux spéciaux pourront éviter la prison et bénéficier de peines alternatives, mais dans le cas contraire ils s'exposeront à des peines de 8 à 20 ans de prison.

En vue du référendum, les derniers sondages indiquent que la population colombienne penche en faveur de «oui», mais une forte opposition se fait entendre, dans le sillage de l'ancien président (2002-2010) et sénateur de droite Alvaro Uribe, principal opposant aux pourparlers.

Le rejet des accords de paix par les Colombiens provoquerait l'annulation de ce qui a été conclu à La Havane.

En revanche, si cette paix se concrétise, cela ne signifiera pas pour autant la fin immédiate du conflit en Colombie, où la seconde guérilla du pays, l'Armée de libération nationale (ELN), et les bandes criminelles continuent de défier le gouvernement.

Mais l'espoir est permis avec ces avancées cruciales, conjuguées à l'annonce en mars de futurs pourparlers de paix entre Bogotà et l'ELN.

Le conflit colombien a impliqué au fil des décennies guérillas d'extrême gauche, paramilitaires d'extrême droite et armée, et officiellement fait quelque 260 000 morts, 45 000 disparus et 6,9 millions de déplacés.

Agence France-Presse

La Turquie sonne la charge en Syrie

Karkamis — Des centaines de rebelles syriens, soutenus par les chars et l'aviation turcs, ont pris mercredi la localité syrienne frontalière de Jarablos aux djihadistes du groupe EI, après une offensive éclair.

«Jarablos est complètement libérée», a affirmé à l'AFP Ahmad Othmane, commandant d'un groupe rebelle ayant pris part à l'offensive «Bouclier de l'Euphrate» pour s'emparer de cette localité du nord de la Syrie, à la frontière turque.

Un porte-parole d'un autre groupe rebelle a affirmé que les djihadistes s'étaient retirés en direction de la ville d'Al-Bab, au sud-ouest de Jarablos.

Selon l'agence progouvernementale Anadolu, seul un rebelle syrien a été tué et dix autres blessés. L'agence Dogan a fait état de la mort de 46 djihadistes, ce qui n'a pas été confirmé.

La rapidité de la reconquête de Jarablos a stupéfié les experts alors que la capture par les Kurdes de localités tenues par le groupe EI dans le nord de la Syrie, telles Kobané ou Manbej, avait requis de longs combats.

L'armée turque, soutenue par les forces de la coalition internationale antidjihadiste, avait lancé à l'aube ce qui est sa plus importante opération militaire en Syrie depuis le début du conflit il y a plus de cinq ans.

Agence France-Presse

Damas et le groupe EI ont utilisé des armes chimiques

Les conclusions d'un rapport mandaté par l'ONU poussent des puissances à exiger des sanctions contre les responsables

Nations unies — L'armée syrienne a mené deux attaques chimiques contre des localités de la province syrienne d'Idlib, à Talmenes le 21 avril 2014 et à Sarmin le 16 mars 2015, ont conclu mercredi des enquêteurs mandatés par l'ONU.

Le groupe djihadiste État islamique a de son côté utilisé du gaz moutarde à Marea, dans le gouvernorat d'Alep, le 21 août 2015, ajoute le rapport d'enquête que l'AFP a pu consulter.

Ce rapport de 95 pages, y compris des annexes techniques, est le fruit d'une année d'enquête. Il a été transmis mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU, qui doit en débattre le 30 août.

Le groupe de 24 enquêteurs mandatés par l'ONU, baptisé Joint Investigative Mechanism (JIM), avait été mis en place en août 2015 après des attaques au chlore contre trois villages syriens qui avaient fait 13 morts. Le JIM a été créé conjointement par l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

De précédents rapports de l'ONU ou de l'OIAC avaient confirmé l'utilisation d'armes chimiques dans la guerre en Syrie, mais sans attribuer de responsabilité précise.

Neuf attaques

Au total, les enquêteurs se sont penchés sur neuf attaques chimiques présumées

en 2014 et 2015. Mais pour six d'entre elles, attribuées par les Occidentaux au régime de Bachar al-Assad, ils n'ont pas pu recueillir des «informations suffisantes», ou celles-ci étaient contradictoires.

À Talmenes le 21 avril 2015, un hélicoptère des forces armées syriennes a largué un engin qui a répandu «une substance toxique», probablement du gaz de chlore contenu dans un baril explosif, ont conclu les enquêteurs, estimant disposer «d'informations suffisantes». «Un grand nombre» de civils ont été affectés par cette attaque.

Le même scénario s'est répété le 16 mars 2015 à Sarmin, où les six occupants d'une maison ont été tués.

À Marea le 21 août 2015, «il y a assez d'informations disponibles pour conclure que le groupe EI était la seule entité capable d'utiliser du gaz moutarde et motivée pour le faire», notent les enquêteurs.

Des sanctions?

Le Conseil de sécurité a menacé de prendre des sanctions une fois les responsables identifiés de manière catégorique.

La Maison-Blanche a affirmé mercredi qu'il était «impossible de nier» que Damas avait fait usage d'armes chimiques. L'exécutif américain a demandé que le président Bachar al-Assad rende des comptes.

«Il est maintenant impossible de nier que le régime syrien a fait usage de manière répétée de gaz de chlore comme une arme contre son propre peuple, a déclaré le porte-parole du Conseil de sécurité nationale, Ned Price. Nous allons travailler avec nos partenaires internationaux pour qu'il rende des comptes, notamment devant le Conseil de sécurité des Nations unies.»

Pour l'ambassadeur adjoint français, Alexis Lamek, le Conseil devra «prendre ses responsabilités», une allusion à des sanctions ciblées ou à une saisine de la Cour pénale internationale. Le rapport «dit clairement que le régime syrien et Daech ont mené des attaques chimiques en Syrie», a-t-il souligné.

Son homologue britannique, Peter Wilson, a lui aussi appelé à «faire rendre des comptes» aux responsables.

Axe Pékin-Moscou

Mais la Russie et la Chine, qui protègent le régime de Bachar al-Assad, ont encore la possibilité de bloquer toute initiative du Conseil en utilisant leur droit de veto, comme ils l'ont fait à plusieurs reprises depuis le début du conflit syrien en mars 2011.

Car si Paris, Londres et Washington accusent le régime syrien, celui-ci a toujours nié avoir utilisé des armes chimiques.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des transports
Division sécurité et aménagement du réseau artériel

Appel d'offres : 2016- ECL001

2016- ECL 001 Remplacement des projecteurs de 6 édifices du Plan Lumière du Vieux-Montréal

L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 août 2016 est reportée au 29 août 2016 à 14h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, 25 août 2016

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saïndon

Suite de la
page B 4

Un don d'espoir
pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmedesSalut.ca

Avis public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à GESTION D'IMMEUBLES R.Z.T. INTERNATIONAL INC. (ci-après «Gestion») connue sous le nom de 6617956 Canada Ltée), de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en délaissement forcé et prise en paiement (art. 2785, 2791 et suivants C.C.Q. et 141 et suivants, 331, 481 et suivants C.p.c.) et avis d'assignation (art. 145 et suivants C.p.c.), qui y a été laissée à votre attention dans la cause numéro 500-17-095175-165.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de PHILIPPE PROVENCAL, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-haut mentionné. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Montréal, le 22 Août 2016
Daniel Gratton, Huissier de justice

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

LES SPORTS



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

L'Impact fait match nul, mais retrouve le moral

Acculé contre le mur, l'Impact de Montréal a joué avec la rage au cœur, et ses efforts ont été suffisants pour combler un retard d'un but et soutirer un verdict nul de 1-1 au D.C. United mercredi. L'Impact avait touché le fond du baril en s'inclinant 3-0 face au Fire de Chicago, pire formation dans la MLS, samedi dernier, et les hommes de Mauro Biello ont répondu en démontrant beaucoup de caractère. Lisez le compte rendu du match sur l'application tablette et le site Web du *Devoir*.

RIO 2016

Le nageur américain James Feigen présente aussi ses excuses

Los Angeles — Le nageur américain James Feigen, l'un des protagonistes de la rocambolesque affaire de fausse agression à main armée par des policiers brésiliens lors des JO-2016, a présenté mercredi ses excuses.

« En premier lieu, je voudrais m'excuser pour avoir détourné l'attention des jeux Olympiques, de Rio et de la délégation américaine », a expliqué Feigen dans un communiqué.

« Je veux remercier le Comité international olympique et la population de Rio pour son hospitalité durant ses JO, je n'ai que du respect pour cette ville », a-t-il ajouté.

Feigen est ensuite revenu ce qu'il s'est passé le 14 août au matin, affaire qui a singulièrement écorné sa réputation et surtout celle de Ryan Lochte, l'une des stars de l'équipe des États-Unis de natation.

« Sur le chemin du retour [d'une soirée au Club France], nous avons demandé à notre chauffeur de taxi de s'arrêter dans une station-service pour nous permettre d'aller aux toilettes », a-t-il expliqué.

« Les toilettes étaient fermées, mais nous n'avons pas essayé de forcer la porte et nous ne sommes pas rentrés dans les toi-



FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

James Feigen lors de la remise des médailles

lètes. Nous avons, toutefois, pris la décision regrettable d'uriner derrière le bâtiment », a reconnu Feigen, membre de l'équipe des États-Unis qui a remporté le relais 4x100 m des JO-2016.

Il a précisé qu'avant de rega-

ner le taxi, Lochte avait arraché une affiche publicitaire : « Un homme nous a alors mis en joue, moi et un de mes coéquipiers et nous a ordonné, en portugais, de nous asseoir par terre ». « J'ai mis mes mains en

Amende salée

l'air, je me suis assis par terre, l'homme avec l'arme nous a demandé de l'argent, Gunnar Bentz et moi lui en avons donné et il nous a laissé partir [...] Plus tard, un policier est venu prendre notre déposition au Village olympique et j'ai omis d'indiquer que nous avions uriné derrière la station-service et que Ryan Lochte avait déchiré une affiche [...], car j'ai tenté de protéger mes coéquipiers », a-t-il reconnu.

Feigen a vu ensuite son passeport confisqué par la justice brésilienne : « On m'a alors donné le choix, soit de rester au Brésil pendant l'enquête de police qui pouvait durer au moins un mois, soit de payer une amende de 31 250 dollars pour la restitution de mon passeport et une peine de quinze jours de travaux d'intérêt public », a-t-il expliqué.

« Au final, on est parvenu à un accord pour une amende de 10 800 dollars [...] Je suis reconnaissant d'être de retour aux États-Unis auprès de ma famille et que ce cauchemar soit terminé », a-t-il conclu.

Agence France-Presse

SOCCER

La légende irlandaise Robbie Keane annonce sa retraite

Dublin — Le symbole du football irlandais Robbie Keane a annoncé mercredi sa retraite internationale et jouera le 31 août son dernier match avec sa sélection en amical contre Oman à Dublin.

L'attaquant des Los Angeles Galaxy tire sa révérence après 18 ans de bons et loyaux services, et emporte avec lui les records de buts et de sélections (67 réalisations en 145 apparitions).

A 36 ans, Keane a été retenu par son sélectionneur Martin O'Neill pour l'amical face à Oman et pour le début des qualifications pour le Mondial-2018 en Serbie cinq jours plus tard, bien qu'il ne soit plus que remplaçant ces derniers temps. Il était notamment entré en fin de match contre la Suède et la Belgique en phases de poules de l'Euro-2016.

Des rues de Dublin aux grands stades

Mais l'ancienne gloire de Tottenham a préféré faire ses adieux à domicile, dans une rencontre qui promet d'être chargée en émotion pour lui,

face aux partisans de l'Aviva Stadium.

« En jouant gamin au football dans les rues de Dublin je n'aurais jamais cru que ma vie allait prendre ce chemin », a confié Keane.

« J'ai vécu le plus incroyable des voyages et les mots ne suffisent pas à décrire à quel point je suis fier d'être Irlandais. »

Le talisman Keane a connu le succès très tôt avec la sélection, en remportant l'Euro des -18 ans en 1998.

Son premier but pour l'Irlande arrivera lui face à Malte, en octobre de la même année. Depuis il n'a cessé d'empiler les réalisations, dépassant le record de Niall Quinn en 2004 face aux Îles Féroé en inscrivant ses 22^e et 23^e buts. Une marque qu'il a donc triplée au cours de sa fructueuse carrière d'avant-centre.

Et lorsqu'il dépasse le record de sélections du gardien Shay Given en juin 2013, Keane le fête en passant cette fois un tour-du-chapeau... aux mêmes Îles Féroé.

Agence France-Presse



MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSE

Robbie Keane lors d'un match de l'Euro 2016

Coupe Laver : Federer et Nadal veulent former un tandem

New York — Roger Federer et Rafael Nadal ont annoncé leur intention de former un tandem lors de la première édition de la Coupe Laver en 2017. Comptant à eux deux 31 titres lors de tournois du Grand Chelem, Federer et Nadal comptent participer à l'événement, dont l'objectif est d'offrir une version sem-

blable à ce qui existe au golf avec la Coupe Ryder. Nommée en l'honneur du légendaire Australien Rod Laver, la compétition mettra aux prises un groupe de joueurs venant de l'Europe contre des rivaux du reste du monde. L'événement, dont la tenue a été confirmée en janvier dernier, doit se dérouler du 22 au 24 septembre à Prague, en République tchèque. Deux anciens grands rivaux, le Suédois Bjorn Borg, pour l'Europe, et l'Américain John McEnroe, pour l'équipe Monde, seront les capitaines. Associated Press

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

Pub: Le Devoir
Date: 2016/08/25

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Bord du fleuve - magnifique résidence, 3 ch., 3 sdb, gar., solarium, grand stat. Voir Kijiji#1191618527
POUR INFOS : 418-261-0289

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR
Le Mémoriel
1875, rue Du Havre, Montréal Qc H2K 2K4
Tél.: 514 525-1149
Télex: 514 525-7999 memmag@ledevoir.com
Par téléphone, télécopieur ou par courriel (lundi à vendredi : 10h à 17h et de 13h à 17h30) (samedi : 10h à 12h) (service à la clientèle fermé le dimanche)
Samedi : fermé (hors de service 10h à 12h)

Le mémoriel

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

307 LIVRES ET DISQUES

390 DIVERS

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur Jardin Sem/mois 514 272-1803

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

Non, pas une ombre morose. (S. Adamo, 1967)

415 SECTEUR INFORMATIQUE

INFOSOLUCE
Services informatiques à domicile. Instructeur-technicien. 20 ans d'expérience. Richard : (514) 726-5559

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Votre PME paie trop cher ses télécommunications?
Me Julien Valois-Francoeur 514-667-4860

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CLAIRE FOCH
www.soutiliencancer.com
Rencontres par téléphone (450) 714-2147
...Ne restez pas seul

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

599 MESSAGES

599 MESSAGES

BAIN EN BOIS 100% QUÉBEC ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
514 528-0272
www.portage.ca
Portage
Pour votre bien-être

Promotion spéciale
Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins
7 jours de parution :
100\$

Pour les encadrés
À l'achat
de deux obtenez le
troisième gratuitement

Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

CULTURE



ROBERT DUBÉ

Accroché à la façade de l'église Saint-Laurent, à Matapédia, l'un des éléments de *Trading Places*, de l'Ontarienne Victoria Piersig, un projet de nature environnementale et économique réalisé dans le golfe du Saint-Laurent.

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE

Au-delà de la carte postale

JÉRÔME DELGADO

en Gaspésie

Huit cents kilomètres en 48 heures, c'est du chemin avalé à la vitesse grand V. Malgré l'imposant paysage qui mériterait de nombreux arrêts, il faut rouler. C'est le paradoxe des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie: pour voir l'ensemble des projets exposés, on doit faire abstraction, ou presque, du reste.

Heureusement, les Rencontres ne sont pas une expo comme une autre. Elles s'expérimentent davantage, et mieux, en complément d'une randonnée en montagne, d'une visite du rocher Percé. Sans qu'on s'y attende.

Jacques Damez, photographe lyonnais, est l'un des «parachutés» de la 7^e édition de cet événement annuel. Lui-même a traversé le territoire gaspésien, caméra au cou. Son projet *Photoponymie en Gaspésie*, placé dans un ancien entrepôt de poisons du site du Banc-de-Pêche-de-Paspébiac, étonne dans un premier temps par sa disparité.

Toute la Gaspésie

Formats de tous genres, paysages naturels et sites urbains, hiver comme été, noir et blanc ou couleur, le corpus rassemble pratiquement toute la Gaspésie, y compris Murdochville, la cité minière loin de la mer. Le voyage touristique n'est pas loin.

Croisé devant le bâtiment érigé vers 1850, Jacques Damez reconnaissait l'ampleur du défi. En substance, il disait s'être intéressé à la Gaspésie par l'exotisme de sa toponymie. Puis, il a jonglé avec l'image carte postale, inévitable, selon lui, et une réalité plus sombre, comme l'état de village fantôme de Murdochville.

La forêt d'images suspendues qui compose son expo finit par happer. Pas tant par la carte postale que par l'étrangeté qui se dégage de ce regard posé partout, autant dans le détail d'un Esso que dans la banalité d'un croisement de deux rues. La présence d'une vidéo révèle sinon la minutie du projet, qui exploite les effets du temps et des saisons.

Images en mouvement

À l'instar de Damez, plusieurs photographes ne se tiennent pas à l'image fixe. À Maria, Catherine Tremblay projette des ombres humaines sur un cube pas tout à fait blanc. À Carleton-sur-Mer, Serge Clément présente trois de ses courts métrages qui «brisent [des photos] parfaites, équilibrées». À Percé, aux côtés d'images imprimées sur des drapeaux, l'autre Lyonnais Laurent Mulot propose des films tirés de ses expéditions au large de la Gaspésie.

Comme annoncé par le thème des 7^{es} Rencontres, la photographie bouge. Or, dans «l'image en mouvement», il n'y a pas que l'évocation de la vidéo ou du cinéma. Il est aussi question de déplacement, d'évolution, d'instabilité sociale. Les images sont fixes, pas les sujets — ni les supports, comme les drapeaux de Mulot.

Le meilleur de ce qui est à voir marie l'objet exposé au lieu exposant, sans tomber dans l'intégration totale. C'est le cas des portraits de l'Allemande Corinna Mehl, exposés dans des conteneurs sur le bord de la 132, à New Richmond. La série

Flottement a été réalisée auprès de réfugiés à Friedland, ville d'accueil en Allemagne. L'apparence de bien-être vient avec un certain malaise. Cette population est à l'abri, comme les photos, dans un *no man's land*.

L'ambiguïté des lieux

À Matapédia, *Trading Places*, de l'Ontarienne Victoria Piersig, est un projet de nature environnementale et économique réalisé dans le golfe du Saint-Laurent. Un bateau marchand, des matières en transformation, des entrepôts de pneus... Les sujets semblent évidents, mais le rendu exploite l'ambiguïté des lieux. Ils fascinent, ils effraient. Symboles d'une civilisation près de la déroute, ils sont exposés sur les murs extérieurs d'une église, dont la fonction est plus près de l'attrait touristique que du lieu de culte.

Dans cette fête voulant titiller le pèlerinage vacancier, nos préjugés se confrontent à plusieurs reportages à caractère social. Sans réinventer le genre (mais est-ce nécessaire?), la Québécoise Zaynè Akyol nous transporte, depuis Caplan, auprès des combattants et combattantes kurdes, alors que la Néerlandaise Hanne van der Woude suit des personnes âgées, actives et pleines de vie. Malgré le danger, malgré la mort, les deux groupes respirent la sérénité.

Dans le cas de van der Woude, l'expérience se vit au sommet d'une colline du parc Forillon, en solitaire, devant la magnificence du paysage. Dommage que le film à la base du projet *Emmy's World* n'y soit pas. Les 600 km avalés pour s'y rendre en valaient néanmoins la peine.

Collaborateur
Le Devoir

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE

Jusqu'au début octobre

Notre collaborateur a séjourné en Gaspésie à l'invitation des Rencontres internationales de la photographie.



HANNE VAN DER WOUDE

La Néerlandaise Hanne van der Woude suit des personnes âgées, actives et pleines de vie.

TÉLÉVISION

Feux tient ses promesses

Une autre série de chevet de Serge Boucher sur ICI RC Télé

STÉPHANE BAILLARGEON

En théorie, la série *Feux* avait déjà tout pour allécher: une réalisation de Claude Desrosiers, une production d'André Dupuy de la maison Amalga et surtout, surtout, un scénario et des dialogues de l'auteur Serge Boucher, qui a déjà donné *Aveux* avec ses deux complices, en plus d'*Apparences*, deux des sommets de la fiction québécoise des dernières années. La distribution n'annonçait aussi que du bon et du meilleur, avec Maude Guérin et Alexandre Goyette dans les rôles titres.

Encore faut-il livrer concrètement. Les deux épisodes visionnés mercredi par la presse tiennent toutes les promesses, et plus encore.

L'excellence se pointe

Bien sûr, il faut passer le plumeau avec précaution sur certaines œuvres. Il faut aussi laisser du temps au temps du jugement. Et mieux vaudrait tout voir d'une série pour oser employer certaines expressions dithyrambiques. Seulement, il faut aussi reconnaître l'excellence quand elle se pointe, et c'est exactement ce qui se produit maintenant avec cette création de très haut niveau. Ce *Feux* brûle toute la médiocrité télévisuelle qui entache nos ondes et fait regretter que la qualité surélevée ne soit pas plus souvent au rendez-vous.

La série reprend et décline d'une nouvelle manière les obsessions connues du dramaturge Serge Boucher. Le fait que certaines personnes, certains clans, cachent un terrible secret. Cette idée qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas remuer ce qui est profondément enfoui.

Cette fois, le passé surgit au hasard d'une rencontre entre la femme de carrière Claudine Grenier (Maude Guérin) et l'agent immobilier à succès Marc Lemaire (Alexandre Goyette). Assez vite, on com-

prend que, trente ans auparavant, Claudine gardait le jeune Marc le soir où sa mère est morte dans un incendie. Les dix heures sérielles serviront à fouiller les cendres.

De vieux ressorts

Selon le modèle établi par *Aveux* et *Apparences*, *Feux* devrait aussi servir à actionner de très vieux ressorts de la vie humaine, dont l'expiation comme processus de pardon des transgressions. Dès les premières heures, on sent bien que cette histoire, pour ne pas dire cette fable, ira aussi interroger la façon dont on peut pardonner une faute et expier ses péchés. Le fait que le drame oscille en partie autour du père de Marc (Jacques, joué par Denis Bernard), un médecin devenu pasteur évangéliste, enrichira certainement cette perspective fondamentale.

Serge Boucher nous a habitués à entremêler les drames psychologiques et les intrigues quasi policières. Ici encore, les apparences sont trompeuses, les aveux, toujours douloureux et la vérité, dissimulée, négligée, oubliée, ne surgit que lentement et péniblement au fur et à mesure de la découverte d'indices souvent révélés malgré eux par les personnages, dont la jeune Stéphanie (Camille Felton), adolescente surdouée de Claudine.

Vive le gris!

Serge Boucher a expliqué après la projection qu'il aimait peindre ses histoires et ses protagonistes tout en nuances et en parts d'ombre. «C'est *Romain Gary* qui disait qu'il n'y a que le gris d'intéressant, a-t-il résumé. Si tout est noir ou blanc, c'est plate.»

Après le Nord noir, le thriller scandinave exporté partout, voici donc le boréalien gris, tout aussi distinct et alléchant, qu'on souhaite à tous de découvrir et d'apprécier...

Le Devoir

Décès du chanteur Raffy Niziblian

C'était un pionnier, un visionnaire, un être d'une grande sensibilité artistique et humaine. Chanteur percussionniste qui s'exprimait en arménien, en arabe et en français, il avait créé en 1987 Anooosh, le premier groupe québécois à

métisser les sonorités d'Arménie et du Moyen-Orient avec le rock et le funk. En 1992, il fut en nomination pour un prix Juno, en plus de participer à la tournée européenne du festival WOMAD de Peter Gabriel. Ce grand artiste multilingue est décédé à Montréal le lundi 22 août dernier à l'âge de 72 ans.

Le Devoir

D Lire aussi: Notre journaliste Marie Labrecque a vu pour vous *Rabbit*, une pièce mise en scène par Olivia Palacci au Théâtre La Licorne. Sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

DES AIRS DE JAZZ

Ancien compagnon de scène du grand John Coltrane, Pharoah Sanders, l'un des plus importants saxophonistes ténors de l'histoire du jazz, n'avait jamais accepté d'être filmé avant de donner ce concert en 2014. *Pharoah Sanders au Jazz Café, Mezzo Live HD, 17 h*

UNITÉ D'ÉLITE

Surnommés par André Malraux «les clochards épiques de Leclerc», les hommes et femmes de la deuxième division blindée du général, qui ont libéré Paris et Strasbourg de l'occupation nazie, racontent leurs souvenirs de guerre dans *Ils étaient la 2^e DB*. *Les grands reportages, ICI RDI, 20 h*

ÇA VA BRASSER!

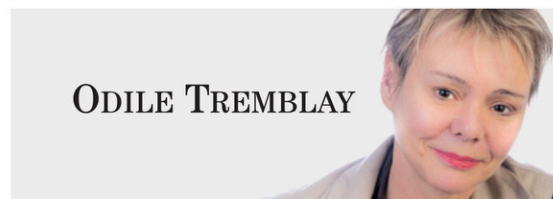
L'animatrice Maripier Morin et son complice Martin Perizzolo cassent la glace ce soir en compagnie de l'humoriste José Gaudet. Au cours de la saison, on découvrira ce que réservent leurs collaborateurs Réal Béland, Jonathan Roberge, Antoine Vézina, Charles Deschamps et Julie Ringuette. *Maripier!, Z, 21 h*

Manon Dumais

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h	Des squelettes	Toi & moi	Prière de ne pas	Les échangistes	Le Téléjournal	Par ici l'été	Entrevues					
TVA	TVA nouvelles	Sucré Salé	Gags Full Ado	VLOG	LA NOTE PARFAITE (2012) avec Skylar Astin, Anna Kendrick	TVA nouvelles	22h35 Sucré	Cinéma					
TQ	Les Argonautes	Génial! / India Desjardins	Cuisine futée,		L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON (2008) avec Julia Ormond, Cate Blanchett.			Francs-tireurs					
V	Atomes	Souper parfait	Chicago Police		CSI: Miami / Tolérance zéro	CSI: Miami / Sous le sable	L'arbitre	Atomes	Un gars le soir	Appelez			
RDI	Le Téléjournal	RDI économie	24/60		Les grands reportages	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	24/60	Grands rep.			
TV5	17h50 Champ...	Journal FR	Destination nature		Des racines et des ailes / Terre de Languedoc	Partir Autrement	TV5 le journal	23h40	Ainsi soient-ils				
D	Douanes	Douanes	Rat rods de Vegas		Hantise / Contrôle de l'esprit	Les dossiers de la NASA	Affaires roulent	Boss enchères	Comédie Club / Philippe Laprise	Humour			
VIE	Design V.I.P.	Déco Top	Comment rén.	Sous-sol!	Célibataires	Célibataires	Vendre ou rénover?	Qui vit ici?	Idées grandeur	Suis-je normal? / Tête haute	Médium		
MX	Génération 2000 / 2000	L'index québécois	L'index québécois		Millionnaires\$ à tout prix	Souper parfait	Souper parfait	LES VIOLONS DU COEUR (1999)	LES VIOLONS DU COEUR (1999)	Ashley Tisdale.	Les testeurs	Arrange-toi ça	Hors d'ondes
VRAK.TV	Les menteuses	La famille royale			Filles tauchées	New Girl	MA FOLLE JOURNÉE EN VIDEO	(2008) Ashley Tisdale.			Les testeurs	Arrange-toi ça	Hors d'ondes
RDS	Sports 30	Sports 30	F1 Magazine	LCF Football / Lions de la Colombie-Britannique c. Ottawa RedBlacks (D)			Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sport en liberté	Jeux extrêmes		
HISTORIA	FantomWorks	Beautés d'acier	Beautés d'acier	Fous bolides	Fous bolides	En Gième vitesse	Légendes	Légendes	Shotgun Ménard		GrandeGuerre		
ARTV	Le temps d'une paix	Danser!	Catherine / L'accouchement	PaparaGilles	Bienvenue au paradis	Outlander	Géants des airs	Cascadeurs du ciel	Coeur nature				
EXPLORA	Cuba: Un paradis naturel	Les requins / Sous la surface	CheminsEcole/ danger	L'énigme Toutankhamon			La diva du divan / Révélation	FBI: filic et escroc / Au revoir	NCIS: L. A.				
SERIES+	NCIS: Los Angeles	Séqueles / Le cri du cerf	Joséphine: Ange gardien / Carpe Diem				Match parfait?	Escortes	Classé XXX	Chauffards			
ZTELE	Carbarnaro	Dans l'net	Seuls et tout nus XL	BattleBots: Combats de robots	Maripier!	Conquérants	Match parfait?	Escortes	Classé XXX	Chauffards			
C. SAVOIR	Encore plus	CodeChasten	Maîtres en musique	Cogito	Rencontre	Chanson/Sphère	La bibliothèque de...	Source de stress	Chance égale				
EVASION	A deux, c'est mieux! / Chianti	Sur le pouce / Saguenay	Benoit à la plage / Arcachon	Flip	TFO 24.7	CONTE D'ETE (1995) avec Amanda Langlet, Melvil Poupaud.	Flip	TFO 24.7	Carte de visite				
TFO	LeRanch	Wendy	Indie tout prix	Subito texto									
Cinepop	17h35 A PROPOS D'HIER SOIR (1986)	LES SIMPSON: LE FILM (2007)											
SEcran	17h15 LOIN DE LA FOULE D...	19h15 SANS ISSUE (2015) avec Pierce Brosnan, Lake Bell.											
Planète	Peugeot, une affaire de famille	Les petites mains	The War / Le pire est à venir										
MATV	Libre-service	Montréalité	Billboard	Studio direct	CityLife	Black Wealth	The Checklist	Libre-service	Montréalité	Marteau	Génération Z	Libre-service	
CBC	CBCNews	The Exchange	Coronation St.	Coronation St.	The Special Needs Hotel	Firsthand / Hold Your Fire	CBC News: The National	CBCNews	Coronation St.	Coronation St.			
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	The Big Bang	Bosch / Mama's Boy	CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.			
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Spartan	Big Brother	Vikings / Portage	Global News	23h35	Stephen Colbert			
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	BattleBots	The \$100,000 Pyramid	Match Game	News at 11	23h35	Jimmy Kimmel Live			
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Life in Pieces	Big Brother	Code Black	Ch. 3 News	23h35	Stephen Colbert			
NBC	NBC5 @ 6	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	LNF Football / Falcons d'Atlanta c. Dolphins de Miami - Pré-saison (D)	The Carpenters: Close to You (My Music)	Soundstage / Cornerstones of Rock	End Dinting					
PBS (33)	PBS NewsHour	Magic Moments: The Best of '50s Pop Music											
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour	Summer, Surf & Beach		Il Divo: Amor & Pasion Live	World News	Charlie Rose					
UNIS	17h30 Ramdam	Top science	Vu intérieur	Fous animaux	Bouffe en cavale	Cher Olivier	Hors série	Goût du pays	Chalets de l'Alberta	Twin Peaks			
HBO	17h45 BARK RANGER (2015)	19h10 Ferrell Takes the Field	Wednesday	You Me Her	Ballers	Vice Principals	Game of Thrones	Psych: Enquêteur malgré lui	Le trône de fer				
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch	Les pouvoirs de Toby											
TVA Sports	Le TVA sports	MLB: moments	LMB Baseball / Mets de New York c. Cardinals de St. Louis (D)										
08/25	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

CULTURE

Les 100 ans de Ferré



ODILE TREMBLAY

Mercredi dernier, Léo Ferré aurait eu 100 ans. À côté de son nom, on peut lire: «*Né Léo Albert Charles Antoine Ferré le 24 août 1916 à Monaco et mort le 14 juillet 1993 à Castellina in Chianti (Toscane).*» Mais il y a plus. Mais il y a mieux.

46 ans de carrière, une quarantaine d'albums, des spectacles à la volée, un drapeau noir brandi, une profondeur de champ, un homme truffé de contradictions. Un immense artiste.

Oh! L'anecdote retient aussi son affection pour sa guenon, Pépée, qui brisa son couple comme une jeune poulette. On évoque ses accents de misogynie entre trois chants d'amour et de liberté. On a lu plus tard le livre-témoignage de son ex-belle-fille, Annie Butor, qui écorchait son mythe.

Aujourd'hui, la postérité tente d'arracher les dents à l'auteur-compositeur-interprète de toutes les révoltes, pour l'empailler avec une mine presque sage. N'en croyez rien. L'été s'en fout. Pas sûr.

D'ailleurs, à Montréal, les 11 et 12 novembre, PPS danse et Coup de cœur francophone consacreront à sa mémoire un spectacle hommage à la Cinquième salle de la Place des Arts. De 1963 jusqu'à la fin de sa vie, il aura beaucoup chanté chez nous. Peu friand de voyages, mais se sentant uni au Québec par toutes sortes d'affinités.

Certaines vies humaines possèdent un long sillage. André Breton ne considérait-il pas Ferré comme «*la parfaite fusion de tous les dons de poète, musicien et d'interprète*»?

Maître des arrangements et de la ligne mélodique, à la voix dotée d'une large palette de timbres? Trouvez-en, des chanteurs-compositeurs capables de diriger des orchestres symphoniques et de pousser l'inspiration lyrique aussi loin que l'auteur d'*Avec le temps*...

Dépassé! tranchant aujourd'hui les voix de l'amnésie. Les modes sont bien folles, qui filent et repassent. Ferré est immortel mais aura serré les dents pour y parvenir.

Malgré les encouragements d'Édith Piaf, qui a toujours su flairer le talent au pif, il en avait longtemps bavé, l'auteur de *La vie d'artiste*, timide, sans le physique du tombeur, peinant à occuper la scène, puis épanoui comme un insecte après la mue.

L'empreinte en soi

Dans ma vie, la voix de Ferré a toujours résonné en fond de scène. Sur le tourne-disque des parents, il chantait en boucle *Jazz band*, *Dieu est nègre* et *L'étang chimérique*, dont on finissait par connaître les paroles par cœur, à force.

J'aimais ses interprétations d'Aragon en vagues lyriques. Retrouvant à chaque migration du printemps et de l'automne ces vers chantés d'*Est-ce ainsi que les hommes vivent?*. Dans lesquels des volées d'oies sauvages crient la mort au passage au-dessus des maisons des quais.

Par amour de la langue, pour révéler le choc des dimensions dont toute poésie témoigne, il a propulsé dans les rues le génie illuminé de Rimbaud, la transe d'Apollinaire, la prose mélodique d'Aragon, la mélancolie de Verlaine et les tourments de Rutebeuf. Un pied sur terre, l'autre dans l'harmonie des sphères, brûlant de séduire la terre entière, puis en repli de misanthrope. Poète, vos papiers!

Ferré refusait les médailles à son plastron. Ni dieu ni maître. Mais n'aurait jamais supporté que la notoriété lui fasse faux bond. Anarchiste, chanter des pauvres et riche châtelain. Écorché et écorchant.

Je me souviens de son dernier spectacle à Montréal, et pas le meilleur. Le poète était accompagné par une musique sur bande préenregistrée, alors sa voix courrait parfois derrière la note, avant de reprendre sa vigueur. On applaudissait une vie, une œuvre, un créateur immense, nourri des renouveaux, en chant du crépuscule.

Quelques jours auparavant, en entrevue avec lui, j'avais senti sa fragilité, y touchant du doigt comme à un privilège. Il m'évoquait son angoisse à la vue d'une araignée dans sa toile, et je le voyais trembler, friable, transparent, sans défense devant ses propres projections mentales. Il m'avouait ne pas tirer orgueil de son œuvre. À force de maintenir un lien constant avec les grands poètes, morts ou vifs, cette promiscuité le rendait humble. De ces maîtres-là, il a poursuivi la lignée, accompagnant aussi nos vies.

Lui ai-je avoué qu'il avait tant touché la mienne? Pas vraiment, ni raconté non plus ma visite à Ostende, en terre flamande, à cause du magnifique texte de Jean-Roger Caussimon mis en musique par lui. «*Ni gris ni vert*», entonnait-il dans *Comme à Ostende*, en se demandant «*si ça vaut le coup de vivre sa vie*». Et le même limonaire, gros orgue mécanique, dont j'entends encore les accents de nostalgie, était sorti de la chanson pour se réincarner dans la rue, face au port, devant nous.

Caussimon, son vieux complice, lui aura offert aussi les mots d'une chanson à saveur de film noir, vrai court métrage chanté sur fil d'ironie que cet étonnant *Monsieur Williams*, que je réécoute, là tout de suite, sur CD.

Cent ans, c'est long, pour un poète rebelle issu du rocher monégasque si doré. Mais l'écho de ses paradoxes porte au loin jusqu'au XXI^e siècle, demain encore et toujours ici.

CINÉMA

La veillée triste du 40^e FFM

Privé de sept écrans, le FFM doit réviser toute sa grille horaire

ODILE TREMBLAY

C'est ce jeudi que démarre à l'Impérial, dans le tohu-bohu que l'on sait, le 40^e Festival des films du monde, avec *Embrasse-moi comme tu m'aimes* d'André Forcier. Tapis rouge il y aura bel et bien, et myriade de vedettes, dont Émile Schneider, Denys Arcand, Catherine de Léan, Roy Dupuis, France Castel et *tutti quanti*. Le distributeur Filmoption International offrira le cocktail, le FFM, la salle et le projectionniste.

Chant du cygne? Pas vraiment, puisqu'il y aura semble-t-il un 40^e FFM, mais à l'Impérial seulement. Privé des sept écrans du Forum, comme Daniel Séguin, vice-président de Cineplex Divertissement au Québec, l'a confirmé mercredi en évoquant «*des préoccupations relatives aux finances, au calendrier, aux activités du festival en soi*». Les projections extérieures n'auront pas lieu non plus. Quant à l'hôtel Hyatt Regency, quartier général du festival pour les rencontres de presse et le gîte des invités, il n'est plus partenaire du FFM cette année, faute, nous dit-on là-bas, d'avoir reçu ses versements.

Au festival, on assure au *Devoir* que les invités seront répartis dans plusieurs hôtels de la métropole. Trois employés s'agitent encore, en évoquant leur propre confusion pour la suite des choses. Parmi les démissionnaires de lundi: la personne responsable du protocole et des accréditations de presse. Une autre entend reprendre cette charge. Tout s'improvise.

Devant l'Impérial placardé de feuilles avec l'horaire bientôt périmé du FFM, de rares festivaliers achetaient des billets, seulement pour les projections à l'Impérial. Certains avouaient ne pas avoir d'ordinateur, et recopiaient des horaires à la main, disponibles en ligne, mais collés sur ces vitres. D'autres voulaient se faire rembourser leur passeport d'accès à toute la programmation, achetée depuis un mois. Une habituée soupirait: «*J'y ai cru, à ce festival, et je m'étais dit qu'il aurait dû finir mieux que ça*.» Elle avouait éprouver une tristesse énorme.

En déficit de sept écrans

On a attrapé Serge Losique dehors pour l'entraîner dans son bureau. Il évoquait, en de longues digressions, tout ce qu'il a fait pour le cinéma au long des ans, rêve encore à un 41^e FFM en 2017. «*On réfléchit à l'an prochain pour avoir un stade plus propice. Je veux aussi faire un grand film.*»

Mais cette année?

Le président du FFM brandissait devant notre petit noyau journalistique un chèque de 55 000 \$ qu'il a rédigé en vain à l'attention de Cineplex. «*J'attendais le contrat, que je n'ai pas eu. Je vais faire un mémo à Toronto.*» À son avis, la décision provient de la métropole ontarienne. «*Est-ce qu'ils veulent pénaliser le festival? Le problème, c'est que Cineplex a le mono-*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Devant l'Impérial placardé de feuilles avec l'horaire bientôt périmé du FFM, de rares festivaliers achetaient des billets.

pole des salles. Ce n'est pas ma faute.» Serge Losique, au milieu de l'après-midi, n'envisageait pas encore la perspective d'abolir les projections du Forum. «*On va voir! Ce n'est pas coulé dans le béton.*» Il venait d'apprendre la nouvelle de la défection de Cineplex. C'était dur. «*Nous sommes en déficit de sept écrans, finissait-il par avouer. Il faudra modifier la grille horaire.*»

Démissions

Le directeur de la programmation, Élie Castiel, a démissionné à son tour mercredi. Depuis, Gilles Bériault, le directeur du Marché du FFM et François Beaudry-Losique, directeur de l'Impérial et fils du président du festival, révisent, paraît-il, cette grille horaire, en effaçant les projections prévues au Forum. Sept écrans de moins (sur huit), c'est un pan immense de cette édition qui s'écroule. Un grand nombre de films en moins.

Serge Losique, si batailleur, paraît bien fragile. «*Je suis le berger du cinéma, assure-t-il. J'ai passé ma vie à me battre pour lui. J'ai tout donné. J'ai travaillé gratuitement sans toucher un maudit sou depuis 2004...*» Il jure qu'Isabelle Adjani et Willem Dafoe viendront en fin de festival: «*C'est confirmé, reconfirmé.*»

Mais des moutons ont quitté sa bergerie. «*Je ne sont pas des employés permanents du festival qui ont écrit une lettre de démission, mais des contractuels, à qui j'avais versé d'avance la moitié de leur paie. Je n'aurais pas dû. Signer "les employés du festival" était malhonnête de leur part.*» Il évoque d'éventuelles poursuites.

Comment tenir un festival à bout de bras sans subventions publiques depuis trois ans? Serge Losique précise que chaque pays prend désormais en charge les billets d'avion, que les invités ne sont plus logés que trois nuits, que les bénévoles font des merveilles. À travers les branches, on entend dire toutefois que des invités arrivent à l'aéroport sans personne pour les y accueillir. D'autres auraient été avertis de ne pas faire le voyage, faute de voir leurs films projetés à Montréal.

Le gérant de l'Impérial, Benamara Lofti, est formel: «*Il y aura un FFM à l'Impérial. On a les films, j'ai mes employés, le projectionniste, la salle.*» Mais les commanditaires là-dedans? La réputation de Montréal? Les témoignages futurs des festivaliers et des invités privés de leurs films, face à ce qui s'annonce comme un anniversaire naufrage? Ça reste à suivre.

Le Devoir

L'écrivain Michel Butor est décédé

Paris — Écrivain prolifique, grande figure du Nouveau Roman aux côtés d'Alain Robbe-Grillet, de Claude Simon et de Nathalie Sarraute, le Français Michel Butor est mort mercredi à l'âge de 89 ans, a annoncé sa famille au journal *Le Monde*. «*La mort de l'écrivain a été annoncée au Monde ce matin par sa famille*», a déclaré un journaliste du *Monde* contacté par l'AFP. Auteur prolifique, il avait fait éclater les structures narratives du roman avec *La modification*. Ses livres, essais, poésies étaient inclassables. À l'occasion d'une exposition qui lui était consacrée à la Bibliothèque nationale de France en 2006, il avait déclaré: «*Écrire, c'est détruire les barrières.*» En 2013, il avait été récompensé par le Grand Prix de littérature de l'Académie française.

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

7		3	8				4	
		6	5				9	
				4				2
	4		8			2		
	8		4		3			
				7	9	4		
		4						3
6	1							4

Niveau de difficulté : DIFFICILE 3376

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	2	1	5	6	9	4	3	8
6	9	8	4	3	1	5	2	7
3	4	5	7	2	8	1	6	9
4	3	6	8	5	2	7	9	1
8	7	2	9	1	4	6	5	3
5	1	9	3	7	6	8	4	2
2	8	4	6	9	7	3	1	5
9	5	7	1	4	3	2	8	6
1	6	3	2	8	5	9	7	4

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. C'est une spécialiste.
2. Chercher ses mots - À le droit.
3. Boissons fermentées - Marque l'admiration.
4. À moi - Superposée - Dans la gamme.
5. Établir de manière stable - Qui m'appartient.
6. Qui sont profitables.
7. Mammifère primate de l'Inde - Luth indien.
8. Ce qui attache - Liquide sécrété par la seiche.
9. Dont on a enlevé l'eau - Ce qui est faux.
10. Thymus du veau - Qui manque de respect.
11. Cardigans - Bordure d'une forêt.
12. Examine avec soin - Contrôlées.

4. Moquerie collective - Déesse marine de la mythologie grecque - Pronom personnel.
5. C'était le do - Adjectif indéfini - Fait ha ha.
6. Remet en état - Dadaï.
7. Amulettes - Crochet.
8. Déterminant démonstratif - Corde terminée par un noeud coulant.
9. Fugace - Ce que l'on gagne.
10. Brutalement - Insecte doté de deux paires d'ailes égales.
11. Gardienne d'enfants - Attrape-mouche.
12. Atone - Divisions d'une pièce.

VERTICALEMENT

1. (Se) disputer pour des raisons futiles.
2. Malheureusement - Qui ne fait rien.
3. Suffixe - Très tendus.

1	V	E	R	T	I	G	I	N	E	U	S	E
2	A	P	A	R	T	E	A	R	R	E	T	
3	L	I	T	I	E	R	E	O	E	T	A	
4	I	C	I	M	O	L	E	S	A	L		
5	D	E	N	T	M	A	N	I	E	R	E	
6	E	E	M	E	N	T	O	N	R			
7	I	S	B	A	S	E	N	T	E			
8	A	N	O	K	A	T	S	A	R	S		
9	L	E	S	S	I	V	E	E	C	R		
10	P	R	E	S	E	M	E	C	H	E	R	
11	E	T	I	E	N	N	E	O	E	U	F	
12	S	E	N	S	E	T	R	I	E	R		

SOLUTION DU DERNIER